

CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE

GT FLORE-CBN du 25 septembre 2020

Avis du groupe de travail « Flore-CBN » du CNPN sur le projet de PNA en faveur des espèces ligneuses des reliques de la bande adlittorale xérophile de La Réunion (2020-2024)

Saisine du GT Flore-CBN

Le bureau ET3 « Chasse, Faune et Flore sauvages » a demandé au GT Flore-CBN du CNPN de se prononcer sur le projet de PNA en faveur des espèces ligneuses des reliques de la bande adlittorale xérophile de La Réunion, rédigé par le Conservatoire botanique national (CBN) de Mascarin et présenté conjointement par la DEAL de La Réunion et le CBN de Mascarin.

Le présent avis synthétise les différentes observations et contributions des membres du GT Flore-CBN du CNPN.

Documents examinés

*CBN de Mascarin, PNA en faveur des espèces ligneuses des reliques de la bande adlittorale xérophile de La Réunion (2020-2024), 104 p.

*Avis du CSRPN de La Réunion sur ce projet de PNA en date du 4 juin 2019.

*Présentation orale s'appuyant sur un PPT lors de la séance du 25 septembre 2020.

Rappel du contexte

L'article 8 de la loi pour la reconquête de la biodiversité d'août 2016 a fait évoluer le dispositif Plan National d'Action (PNA) qui concerne désormais les « *espèces endémiques identifiées comme étant en danger critique* » ou « *en danger* » dans la liste rouge nationale des espèces menacées, établie selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature ».

D'après la note du 9 mai 2017, il est possible de différencier 2 types de PNA :

1/ Le **PNA pour le rétablissement** qui caractérise les mesures à mettre en œuvre en vue d'améliorer la situation biologique de l'espèce ou des espèces) à sauvegarder. Il doit être conçu comme un document de terrain, synthétique et opérationnel pour les acteurs en situation d'agir.

Sa durée est de 5 ans.

2/ Le **PNA pour la conservation** qui permet de capitaliser et de rendre disponible tout ce qu'il est possible de faire pour assurer la conservation à long terme de l'espèce (ou des espèces) concernée(s). Cela vaut en particulier pour les espèces qui ont fait l'objet d'effort dans le cadre d'un PNA rétablissement et que leur situation biologique est meilleure ou stabilisée.

Sa durée moyenne est de 10 ans.

Le PNA en faveur des espèces ligneuses des reliques de la bande adlittorale xérophile de La Réunion (2020-2024), est proposé comme un PNA rétablissement pour une durée de 5 ans.

Analyse

Suite à la présentation du PNA en faveur des espèces ligneuses des reliques de la bande adlittorale xérophile de La Réunion (2020-2024), les membres du GT Flore-CBN du CNPN ont effectué les remarques suivantes :

- il est demandé au CBN de Mascarin de faire une différence entre des actions de renforcement de populations, de restauration de populations et d'introduction/réintroduction d'individus afin de créer de nouvelles populations ou de recréer des populations disparues. Dans les cas de restauration et/ou de (ré)introduction, une demande de dérogation devra être présentée au CNPN,

- il est demandé le lien entre le projet LIFE+ Forêts sèches et ce projet de PNA, qui s'inscrit dans la continuité. Il devrait être précisé dans le PNA la complémentarité entre ces deux projets et également si le suivi du projet LIFE échu est assuré dans le cadre de ce PNA,
- il est demandé au CBN de Mascarin de réfléchir à des actions pour comprendre l'écologie des espèces visées par ce PNA, notamment ce qui se passe autour des partenaires biotiques. En effet, si la faune native liée à ces taxons a pour une grande part disparu, comment peut s'effectuer, pour les plantes zoogames et zoochores, la pollinisation, la dispersion des graines... :
- la problématique de la connectivité et de la fonctionnalité doit être mise en exergue dans le document,
- une approche de phylogéographie doit être également favorisée pour les espèces endémiques des Mascareignes ou, à l'intérieur de l'île, en lien avec les bioclimats et les géosystèmes,
- enfin, en ce qui concerne les analyses génétiques, elles doivent être réalisées sur tous les sous-groupes (sauvage, naturalisé, cultivé en pépinière...), l'échantillonnage devant être adapté à chaque espèce.

Avis du CNPN

Compte tenu de l'analyse du dossier et des remarques précédentes, le GT Flore-CBN du CNPN donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de PNA en faveur des espèces ligneuses des reliques de la bande adlittorale xérophile de La Réunion (2020-2024).



Michel METAIS
Président de la Commission

ECB